



La **marque Ardenne** est l'un des outils d'une démarche collective transfrontalière (France, Belgique, Luxembourg) visant à faire rayonner l'Ardenne au-delà de ses frontières et à attirer sur place davantage de touristes (de résidents, d'entreprises). Créée en 2012, elle compte aujourd'hui **440 adhérents (au 15 janvier 2018)** essentiellement acteurs du tourisme.

#### *Pour qui ?*

- Tous les acteurs privés ou publics qui se sentent appartenir à l'Ardenne, qui se retrouvent autour de ses 4 valeurs (bien-être, authenticité, imagination et partage) et souhaitent le véhiculer sur leurs supports de communication.

#### *A quoi ça sert ?*

- S'inscrire dans une **stratégie « gagnant/gagnant »**, dans laquelle l'adhérent contribue à renforcer le contenu, la **visibilité et la notoriété de la « Destination Ardenne »**.
- En contrepartie, **l'adhérent renforce la visibilité de son activité** en s'intégrant à une dynamique transfrontalière qui a pour ambition de positionner l'Ardenne comme destination touristique face à la concurrence croissante des autres destinations.

#### *Quels avantages ?*

- Accès à la **boîte à outil** contenant les supports de communication de la marque Ardenne : univers graphique (bloc marque, icônes, etc.), univers sémantique traduit en 4 langues, photothèque de plus de 3000 photos, outil web dédié à une diffusion personnalisée de l'information touristique, etc.
- Les adhérents sont **privilegiés par la Destination Ardenne** lors de la réalisation de vidéos, des publications sur la page Facebook, etc.
- Bénéficier des **actions de promotion** de la destination Ardenne : salons, foires, brochures papier, carte touristique, reportage vidéo, etc.



La **marque Ardenne** est l'un des outils d'une démarche collective transfrontalière (France, Belgique, Luxembourg) visant à faire rayonner l'Ardenne au-delà de ses frontières et à attirer sur place davantage de touristes (de résidents, d'entreprises). Créée en 2012, elle compte aujourd'hui **440 adhérents (au 15 janvier 2018)** essentiellement acteurs du tourisme.

#### *Pour qui ?*

- Tous les acteurs privés ou publics qui se sentent appartenir à l'Ardenne, qui se retrouvent autour de ses 4 valeurs (bien-être, authenticité, imagination et partage) et souhaitent le véhiculer sur leurs supports de communication.

#### *A quoi ça sert ?*

- S'inscrire dans une **stratégie « gagnant/gagnant »**, dans laquelle l'adhérent contribue à renforcer le contenu, la **visibilité et la notoriété de la « Destination Ardenne »**.
- En contrepartie, **l'adhérent renforce la visibilité de son activité** en s'intégrant à une dynamique transfrontalière qui a pour ambition de positionner l'Ardenne comme destination touristique face à la concurrence croissante des autres destinations.

#### *Quels avantages ?*

- Accès à la **boîte à outil** contenant les supports de communication de la marque Ardenne : univers graphique (bloc marque, icônes, etc.), univers sémantique traduit en 4 langues, photothèque de plus de 3000 photos, outil web dédié à une diffusion personnalisée de l'information touristique, etc.
- Les adhérents sont **privilegiés par la Destination Ardenne** lors de la réalisation de vidéos, des publications sur la page Facebook, etc.
- Bénéficier des **actions de promotion** de la destination Ardenne : salons, foires, brochures papier, carte touristique, reportage vidéo, etc.

### Comment ça marche ?

- Dépôt de **candidature** auprès du comité transfrontalier de la marque Ardenne sur [www.marque-ardenne.com](http://www.marque-ardenne.com) (fiche à compléter en ligne).
- Le **Comité de la Marque** constitué d'une personne de chaque territoire membre fondateurs du G.E.I.E. Ardenne examine la recevabilité de la demande et informe le déposant de la suite qui sera donnée.
- L'adhésion est entérinée à la signature d'un **contrat de licence valable pour 3 ans** et dans lequel l'adhérent s'engage à respecter les conditions d'utilisation de la marque Ardenne.

### Combien ça coûte (en 2018) ?

- L'ensemble des supports de communication de la marque Ardenne est **gratuit**.



### Contact :

Animateur : Xavier LORANDEAU  
lorandeau@ardennes.com  
Tél. 03 24 56 59 71  
Adresse :  
ADT des Ardennes  
24 Place Ducale - BP 419  
08107 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex

### Sites de la marque :

[www.marque-ardenne.com](http://www.marque-ardenne.com)

### Site web public :

[www.visitardenne.com](http://www.visitardenne.com)

**Facebook :** Visitardenne

### Comment ça marche ?

- Dépôt de **candidature** auprès du comité transfrontalier de la marque Ardenne sur [www.marque-ardenne.com](http://www.marque-ardenne.com) (fiche à compléter en ligne).
- Le **Comité de la Marque** constitué d'une personne de chaque territoire membre fondateurs du G.E.I.E. Ardenne examine la recevabilité de la demande et informe le déposant de la suite qui sera donnée.
- L'adhésion est entérinée à la signature d'un **contrat de licence valable pour 3 ans** et dans lequel l'adhérent s'engage à respecter les conditions d'utilisation de la marque Ardenne.

### Combien ça coûte (en 2018) ?

- L'ensemble des supports de communication de la marque Ardenne est **gratuit**.



### Contact :

Animateur : Xavier LORANDEAU  
lorandeau@ardennes.com  
Tél. 03 24 56 59 71  
Adresse :  
ADT des Ardennes  
24 Place Ducale - BP 419  
08107 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex

### Site de la marque :

[www.marque-ardenne.com](http://www.marque-ardenne.com)

### Site web public :

[www.visitardenne.com](http://www.visitardenne.com)

**Facebook :** Visitardenne